

COMMUNE DE CURAN
PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
27 mars 2021 – 10h00

Le vingt-sept mars deux mille vingt-et-un à 10h00, le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Jean Louis GRIMAL, Maire.

Présents : Marcelle ARGUEL, Marcel CAZOTTES, Julien CLUZEL, Jean-Claude FABIE, Marion FABRE, Yannick FOURNIER, Jean Louis GRIMAL, Yolande MARTIN, Lionel PORTES, Vivian VASSALO

Absente : Nathalie COSTES, a donné pouvoir à Marcelle ARGUEL

Secrétaire de séance : Yannick FOURNIER

Date de convocation : 16 mars 2021

Date d'affichage du PV : 30 mars 2021

ORDRE DU JOUR :

- Vote des Comptes administratifs 2020 et Comptes de gestion 2020 et Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2020
 - Budget principal
 - Budget eau
 - Budget assainissement
 - Budget le Théron
- Annulation de la facture assainissement 2020-002-000319 de la SAS CANITROT

Approbation du compte-rendu de la dernière réunion par 11 voix

Délibérations prises :

Budget communal - Compte de gestion 2020 (2021/2/1)

Monsieur le Maire présente le compte de gestion 2020 du budget communal tenu par le receveur municipal.

L'examen du Compte de gestion n'appelle aucune observation.

Le Conseil Municipal décide valider le compte de gestion 2020 pour le budget communal.

Membres ayant approuvé la délibération : 6 – 5 abstentions

Budget Communal - Compte administratif 2020 (2021/2/2)

Sous la présidence de Madame Marcelle ARGUEL 1^{er} adjoint chargé de la préparation des documents budgétaires, le Conseil Municipal examine le compte administratif 2020 du budget communal qui s'établit ainsi :

Fonctionnement	
Dépenses :	267 841.81 €
Recettes :	375 574.48 €
Report N-1 :	0 €
Excédent de clôture :	107 732.67 €

Investissement
 Dépenses : 329 894.19 €
 Recettes 307 566.85 €
 Report N-1(déficit) : 168 140.02€

Déficit de clôture : 190 467.36 €

Hors de la présence de M Jean Louis GRIMAL, Maire, le conseil municipal approuve le compte administratif du budget communal 2020.

Membres ayant approuvé la délibération : 5 – 5 abstentions

Budget communal - Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2020 (2021/2/3)

Code INSEE	COMMUNE DE CURAN Commune
------------	-----------------------------

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2020

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Jean Louis GRIMAL, Maire.

Après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice.

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de : 107 732.67 €
 - un déficit de fonctionnement de : 0.00 €

Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Nombre de membres en exercice : 11
 Nombre de membres présents : 10
 Nombre de suffrages exprimés : 11
 VOTES : Contre 0 Pour 11

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE	
Résultat de fonctionnement	
A Résultat de l'exercice	
précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	107 732.67 €
B Résultats antérieurs reportés	
ligne 002 du compte administratif, précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	0.00 €
C Résultat à affecter	
= A+B (hors restes à réaliser)	107 732.67 €
(Si C est négatif, report du déficit ligne 002 ci-dessous)	
D Solde d'exécution d'investissement	-190 467.36 €
E Solde des restes à réaliser d'investissement (4)	0.00 €
Besoin de financement F	=D+E -190 467.36 €
AFFECTATION = C	=G+H 107 732.67 €
1) Affectation en réserves R 1068 en investissement	107 732.67 €
G = au minimum, couverture du besoin de financement F	
2) H Report en fonctionnement R 002 (2)	0.00 €
DEFICIT REPORTE D 002 (5)	0.00 €

Membres ayant approuvé la délibération : 11

Budget eau - Compte de gestion 2020 (2021/2/4)

Monsieur le Maire présente le compte de gestion 2020 du budget assainissement tenu par le receveur municipal.

L'examen du Compte de gestion n'appelle aucune observation.

Le Conseil Municipal décide valider le compte de gestion 2020 pour le budget assainissement.

Membres ayant approuvé la délibération : 6 – 5 abstentions

Budget eau - Compte administratif 2020 (2021/2/5)

Sous la présidence de Madame Marcelle ARGUEL 1^{er} adjoint chargé de la préparation des documents budgétaires, le conseil municipal examine le compte administratif 2020 du budget eau qui s'établit ainsi :

Exploitation

Dépenses	34 394.39 €
Recettes	40 173.15 €
Report N-1 (excédent)	27 394.50 €

Excédent de clôture : 33 173.26 €

Investissement

Dépenses	16 884.03 €
Recettes	11 213.00 €
Report N-1 (excédent)	43 323.00 €

Excédent de clôture : 37 651.97 €

Hors de la présence de M. Jean Louis GRIMAL, maire, le conseil municipal approuve le compte administratif 2020 du budget eau.

Membres ayant approuvé la délibération : 5 – 5 abstentions

Budget eau - Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2020 (2021/2/6)

Code INSEE	COMMUNE DE CURAN Commune
------------	-----------------------------

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2020

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en session sous la présidence de Jean Louis GRIMAL, Maire.

Après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice.

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent d'exploitation de : 33 173.26 €

- un déficit d'exploitation de : 0.00 €

Décide d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

Nombre de membres en exercice : 11

Nombre de membres présents : 10

Nombre de suffrages exprimés : 11

VOTES : Contre 0 Pour 11

AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE	
a. Résultat de l'exercice précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	5 778.76 €
dont b. Plus values nettes de cession d'éléments d'actif :	0.00 €
c. Résultats antérieurs de l'exercice	27 394.50 €
D 002 du compte administratif (si déficit)	
R 002 du compte administratif (si excédent)	
Résultat à affecter : d. = a. + c. (1) (si d. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	33 173.26 €
Solde d'exécution de la section d'investissement	
e. Solde d'exécution cumulé d'investissement	37 651.97 €
f. Solde des restes à réaliser d'investissement	0.00 €
Besoin de financement = e. + f.	0.00 €
AFFECTATION (2) = d.	33 173.26 €
1) Affectation en réserves R 1064 en investissement pour le montant des plus values nettes de cession d'actifs (correspond obligatoirement au montant du b.)	0.00 €
2) Affectation en réserves R 1068 en investissement (au minimum pour la couverture du besoin de financement diminué de 1)	0.00 €
3) Report en exploitation R 002 Montant éventuellement et exceptionnellement reversé à la collectivité de rattachement (D 672) :	33 173.26 €
DEFICIT REPORTE D 002 (3)	

Membres ayant approuvé la délibération : 11

Budget assainissement - Compte de gestion 2020 (2021/2/7)

Monsieur le Maire présente le compte de gestion 2020 du budget de l'assainissement tenu par le receveur municipal.

L'examen du Compte de gestion n'appelle aucune observation.

Le Conseil Municipal décide valider le compte de gestion 2020 pour le budget de l'assainissement.

Membres ayant approuvé la délibération : 6 – 5 abstentions

Budget assainissement - Compte administratif 2020 (2021/2/8)

Sous la présidence de Madame Marcelle ARGUEL 1^{er} adjoint chargé de la préparation des documents budgétaires, le conseil municipal examine le compte administratif 2020 du budget assainissement qui s'établit ainsi :

Exploitation

Dépenses	18 919.75 €
Recettes	20 160.19 €
Report N-1(excédent)	5 182.65 €

Excédent de clôture : 6 423.09 €

Investissement

Dépenses	9 067.91 €
Recettes	11 258.00 €
Report N-1(excédent) :	27 939.95 €

Excédent de clôture : 30 130.04 €

Hors de la présence de M. Jean Louis GRIMAL, maire, le conseil municipal approuve le compte administratif 2020 du budget assainissement.

Membres ayant approuvé la délibération : 5 – 5 abstentions

Budget assainissement - Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2020 (2021/2/9)

COMMUNE DE CURAN	
Code INSEE	Commune
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2020	
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en session sous la présidence de Jean Louis GRIMAL, Maire.	
Après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice.	
Constatant que le compte administratif fait apparaître :	
- un excédent d'exploitation de :	6 423.09 €
- un déficit d'exploitation de :	0.00 €
Décide d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :	
Nombre de membres en exercice : 11 Nombre de membres présents : 10 Nombre de suffrages exprimés : 11 VOTES : Contre <input type="checkbox"/> Pour <input checked="" type="checkbox"/>	
AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE	
a. Résultat de l'exercice précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	1 240.44 €
dont b. Plus values nettes de cession d'éléments d'actif :	0.00 €
c. Résultats antérieurs de l'exercice	5 182.65 €
D 002 du compte administratif (si déficit)	
R 002 du compte administratif (si excédent)	
Résultat à affecter : d. = a. + c. (1) (si d. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	6 423.09 €
Solde d'exécution de la section d'investissement	
e. Solde d'exécution cumulé d'investissement	30 130.04 €
f. Solde des restes à réaliser d'investissement	0.00 €
Besoin de financement = e. + f.	0.00 €
AFFECTATION (2) = d.	6 423.09 €
1) Affectation en réserves R 1064 en investissement pour le montant des plus values nettes de cession d'actifs (correspond obligatoirement au montant du b.)	0.00 €
2) Affectation en réserves R 1068 en investissement (au minimum pour la couverture du besoin de financement diminué de 1)	0.00 €
3) Report en exploitation R 002 Montant éventuellement et exceptionnellement reversé à la collectivité de rattachement (D 672) :	6 423.09 €
DEFICIT REPORTE D 002 (3)	

Membres ayant approuvé la délibération : 11

Budget Le Théron - Compte de gestion 2020 (2021/2/10)

Monsieur le Maire présente le compte de gestion 2020 du budget du Théron tenu par le receveur municipal.

L'examen du Compte de gestion n'appelle aucune observation.

Le Conseil Municipal décide valider le compte de gestion 2020 pour le budget du Théron.

Membres ayant approuvé la délibération : 6 – 5 abstentions

Budget Le Théron - Compte administratif 2020 (2021/2/11)

Sous la présidence de Madame Marcelle ARGUEL 1^{er} adjoint chargé de la préparation des documents budgétaires, le Conseil Municipal examine le compte administratif 2020 du budget du lotissement le Théron qui s'établit ainsi :

Fonctionnement

Dépenses 0 €

Recettes 0 €

Investissement

Dépenses 0 €

Recettes 0 €

Report N-1 négatif : - 5 209.94 €

Résultat de clôture négatif : - 5 209.94 €

Hors de la présence de M. Jean Louis GRIMAL, Maire, le conseil municipal approuve le compte administratif 2020 du budget du Théron.

Membres ayant approuvé la délibération : 10

Annulation de la facture assainissement 2020-002-000319 de SAS Canitrot (2021/2/12)

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que la SAS Canitrot a reçu la facture 000319 suite à une erreur administrative.

L'installation d'assainissement étant inexistante, cette facture n'est pas à payer.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- De faire une réduction du titre n°3, bordereau n°2 de l'année 2020 d'un montant total de 155.24 € euros au budget Assainissement
Soit 127.04 euros à l'article 70611 et 28.20 euros à l'article 706121

Membres ayant approuvé la délibération : 11
